



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Bulletin officiel n°22 du 2 juin 2016

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

Études médicales

Habilitation à délivrer des certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire
arrêté du 17-5-2016 (NOR : MENS1600358A)

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Définition et conditions de délivrance du BTS traitement des matériaux
arrêté du 19-4-2016 - J.O. du 19-5-2016 (NOR : MENS1609436A)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres nommés au conseil national des universités : modification
arrêté du 11-5-2016 (NOR : MENH1600352A)

Nomination

École nationale supérieure de chimie de Lille
arrêté du 9-5-2016 (NOR : MENS1600347A)

Nomination

Conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques
arrêté du 10-5-2016 (NOR : MENR1600349A)

Enseignement supérieur et recherche

Études médicales

Habilitation à délivrer des certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire

NOR : MENS1600358A

arrêté du 17-5-2016

MENESR - DGESIP A1-4 - DFS

Vu code de l'éducation ; arrêté du 27-7-2010 modifié ; avis du Cneser du 19-10-2015

Article 1 - L'habilitation à délivrer les certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire est accordée à compter de l'année universitaire 2015-2016, aux universités et pour les durées mentionnées dans l'annexe.

Article 2 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et la directrice générale de l'offre de soins sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
La chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Pour la ministre des affaires sociales et de la santé
et par délégation,

Pour la directrice générale de l'offre de soins,
La sous-directrice par intérim des ressources humaines du système de santé,
Michèle Lenoir-Salfati

Annexe

↳ *Liste des universités habilités à délivrer les certificats d'études supérieures de chirurgie dentaire*

Universités	C.E.S	MENTIONS	Durée de l'habilitation à compter de l'année universitaire 2015-2016	Jusqu'à l'année universitaire (inclusive)
AIX-MARSEILLE	Biomatériaux en odontologie	Caractérisation et évaluation	3 ans	2017-2018
AIX-MARSEILLE	Biomatériaux en odontologie	Choix et mise en œuvre clinique	3 ans	2017-2018
AIX-MARSEILLE	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
AIX-MARSEILLE	Odontologie légale	Expertise, responsabilité, réparation	3 ans	2017-2018
BORDEAUX	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Fonctions-dysfonctions	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Ontogénie-Phylogénie	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie légale	Thanatologie, identification, anthropologie	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie légale	Expertise, responsabilité, réparation	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Biomatériaux en odontologie	Caractérisation et évaluation	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Biomatériaux en odontologie	Choix et mise en œuvre clinique	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie conservatrice et endodontie		1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe partielle	1 an	2015-2016
BORDEAUX	Parodontologie		1 an	2015-2016
BORDEAUX	Odontologie pédiatrique et prévention		1 an	2015-2016
BREST	Odontologie conservatrice et endodontie		3 ans	2017-2018
CLERMONT-I	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe partielle	3 ans	2017-2018
CLERMONT-I	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	3 ans	2017-2018
LORRAINE	Biomatériaux en odontologie	Caractérisation et évaluation	3 ans	2017-2018
LORRAINE	Biomatériaux en odontologie	Choix et mise en œuvre clinique	3 ans	2017-2018
LORRAINE	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Fonctions-dysfonctions	3 ans	2017-2018
LORRAINE	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Ontogénie-Phylogénie	3 ans	2017-2018
LORRAINE	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
LORRAINE	Parodontologie		3 ans	2017-2018
NANTES	Parodontologie		3 ans	2017-2018
NANTES	Odontologie conservatrice et endodontie		3 ans	2017-2018
NANTES	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe partielle	3 ans	2017-2018
NANTES	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	3 ans	2017-2018
NANTES	Odontologie Prothétique	Prothèse maxillo-faciale	3 ans	2017-2018
NANTES	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
NICE	Biomatériaux en odontologie	Caractérisation et évaluation	3 ans	2017-2018
NICE	Biomatériaux en odontologie	Choix et mise en œuvre clinique	3 ans	2017-2018
NICE	Odontologie chirurgicale, médecine buccale	Médecine buccale	3 ans	2017-2018
NICE	Odontologie conservatrice et endodontie		3 ans	2017-2018
NICE	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
NICE	Parodontologie		3 ans	2017-2018
NICE	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	3 ans	2017-2018
NICE	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
PARIS-V	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Fonctions-dysfonctions	3 ans	2017-2018
PARIS-V	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Ontogénie-Phylogénie	3 ans	2017-2018
PARIS-V	Odontologie conservatrice et endodontie		3 ans	2017-2018

Universités	C.E.S	MENTIONS	Durée de l'habilitation à compter de l'année universitaire 2015-2016	Jusqu'à l'année universitaire (inclusive)
PARIS-V	Parodontologie		3 ans	2017-2018
PARIS-V	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
PARIS-V	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	3 ans	2017-2018
PARIS-V	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe partielle	3 ans	2017-2018
PARIS-V	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Fonctions-dysfonctions	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur	Ontogénie-Phylogénie	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie chirurgicale, médecine buccale	Médecine buccale	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Parodontologie		3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie conservatrice et endodontie		3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe partielle	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	3 ans	2017-2018
PARIS-VII	Odontologie Prothétique	Prothèse maxillo-faciale	3 ans	2017-2018
REIMS	Parodontologie		3 ans	2017-2018
REIMS	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
REIMS	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe complète	3 ans	2017-2018
REIMS	Odontologie Prothétique	Prothèse adjointe partielle	3 ans	2017-2018
REIMS	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
REIMS	Odontologie Prothétique	Prothèse maxillo-faciale	3 ans	2017-2018
RENNES-I	Parodontologie		3 ans	2017-2018
RENNES-I	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	3 ans	2017-2018
RENNES-I	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
RENNES-I	Biologie orale	Approfondissement en sciences biomédicales fondamentales	3 ans	2017-2018
RENNES-I	Biologie orale	Approfondissement en sciences cliniques	3 ans	2017-2018
RENNES-I	Biomatériaux en odontologie	Choix et mise en oeuvre clinique	3 ans	2017-2018
RENNES-I	Odontologie conservatrice et endodontie		3 ans	2017-2018
STRASBOURG	Parodontologie		3 ans	2017-2018
STRASBOURG	Odontologie pédiatrique et prévention		3 ans	2017-2018
TOULOUSE-III	Biomatériaux en odontologie	Caractérisation et évaluation	1 an	2015-2016
TOULOUSE-III	Biomatériaux en odontologie	Choix et mise en oeuvre clinique	1 an	2015-2016
TOULOUSE-III	Odontologie conservatrice et endodontie		1 an	2015-2016
TOULOUSE-III	Odontologie pédiatrique et prévention		1 an	2015-2016
TOULOUSE-III	Odontologie Prothétique	Prothèse maxillo-faciale	1 an	2015-2016
TOULOUSE-III	Odontologie Prothétique	Prothèse conjointe	1 an	2015-2016
TOULOUSE-III	Parodontologie		1 an	2015-2016

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Définition et conditions de délivrance du BTS traitement des matériaux

NOR : MENS1609436A

arrêté du 19-4-2016 - J.O. du 19-5-2016

MENESR - DGESIP A1-2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 643-1 à D. 643-35 ; arrêté du 9-5-1995 modifié ; arrêté du 9-5-1995; arrêté du 6-8-2001 modifié ; arrêté du 24-6-2005 ; avis de la commission professionnelle consultative métallurgie du 17-12-2015 ; avis du Cneser du 14-3-2016 ; avis du CSE du 25-3-2016

Article 1 - Le règlement d'examen figurant à l'annexe IV de l'arrêté du 6 août 2001 susvisé est remplacé par celui figurant en annexe I du présent arrêté.

Article 2 - La définition des épreuves ponctuelles et situations d'évaluation en cours de formation figurant en annexe V de l'arrêté du 6 août 2001 susvisé est remplacée par celle figurant en annexe II du présent arrêté.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session 2018.

Article 4 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 19 avril 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
La chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

*Nota. Le présent arrêté et l'intégralité de ses annexes seront mis en ligne sur le site
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.*

Annexe I

↳ *Règlement d'examen*

Annexe I : « Annexe IV - Règlement d'examen »

ÉPREUVES			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Candidats justifiant de trois ans d'expérience professionnelle Enseignement à distance		
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 Français	U1	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère	U2	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
		1	Ponctuelle orale	20 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	20 min
E3 Mathématiques	U3	3	Ponctuelle écrite	2 h	CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
E4 Sciences et techniques		8					
● <i>Sous-épreuve commune aux deux options :</i> Sciences physiques appliquées	U4.1	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite 2 h	Ponctuelle écrite	2 h
● <i>Sous-épreuve commune aux deux options :</i> Sciences et techniques industrielles	U4.2	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite 2 h	Ponctuelle écrite	2 h
● <i>Sous-épreuve spécifique à chaque option :</i> Sciences physiques appliquées	U4.3	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite 2 h	Ponctuelle écrite	2 h
● <i>Sous-épreuve spécifique à chaque option :</i> Sciences et techniques industrielles	U4.4	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite 2 h	Ponctuelle écrite	2 h
E5 Travaux pratique de sciences et techniques <i>Épreuve spécifique à chaque option</i>		6					
● <i>Sous-épreuve :</i> Travaux pratiques de sciences physiques appliquées	U5.1	3	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle pratique et orale	4 h
● <i>Sous-épreuve :</i> Travaux pratiques de sciences et techniques industrielles	U5.2	3	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle pratique et orale	4 h

E6 Épreuve professionnelle de synthèse		6					
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Sous-épreuve <u>spécifique à chaque option</u> :</i> Réalisation d'un projet	U6.1	4	Oral (soutenance)	1 h 10	CCF 1 situation	Oral (soutenance)	1 h 10
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Sous-épreuve <u>commune aux deux options</u> :</i> Rapport de stage en milieu professionnel	U6.2	2	Oral (soutenance)	30 min	CCF 1 situation	Oral (soutenance)	30 min

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres nommés au conseil national des universités : modification

NOR : MENH1600352A
arrêté du 11-5-2016
MENESR - DGRH A2-2

Vu décret n° 92-70 du 16-1-1992 modifié ; arrêté du 19-3-2010 modifié ; arrêté du 23-11-2015

Article 1 - L'annexe 1 de l'arrêté du 23 novembre 2015 susvisé relative à la nomination des membres titulaires du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 04 :

Supprimer : Géraldine Muhlmann, université Paris 2 Panthéon Assas
Ajouter : Pierre-Yves Baudot, université de Picardie

Section 07 :

Ajouter : Lucia Tovenà, université Paris 7 Denis Diderot

Section 14 :

Supprimer : Corinne Lucas, université Paris 3 Sorbonne nouvelle
Ajouter : Michèle Guillemont-Estela, université Lille 3

Section 17 :

Supprimer : Jean-François Braunstein, université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Ajouter : Layla Raid, université de Picardie

Section 20 :

Supprimer :
Frédéric Le Marcis, ENS Lyon
Patrice Brun, université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Ajouter :
François Semah, Muséum National d'Histoire Naturelle
Michel Signoli, université d'Aix-Marseille

Section 26 :

Supprimer : Philippe Briand, université Savoie Mont Blanc
Ajouter : Serge Gratton, INP Toulouse

Section 35 :

Supprimer : Chrystele Sanloup, université Paris 6 Pierre et Marie Curie
Ajouter : Patrick Baud, université de Strasbourg.

Article 2 - L'annexe III du même arrêté relative à la nomination des membres suppléants du collège des

professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 04 :

Ajouter : Jean-Vincent Holeindre, université de Poitiers

Section 06 :

Ajouter : Francis Salerno, université Lille1

Section 11 :

Ajouter : Sylvie Mikowski, université de Reims Champagne-Ardenne

Section 13 :

Ajouter : Catherine Genty-Depretto, université Paris 4 Sorbonne

Section 14 :

Ajouter :

Manuelle Peloille, université d'Angers

Christophe Mileschi, université Paris Ouest-Nanterre

Section 17 :

Supprimer : Layla Raid, université de Picardie

Ajouter : Véronique Le Ru, université de Picardie

Section 20 :

Supprimer :

François Semah, Muséum National d'Histoire Naturelle

Michel Signoli, université d'Aix-Marseille

Jean-Pierre Bracco, université d'Aix-Marseille

Olivier Leservoisier, université Paris 5 René Descartes

Section 24 :

Supprimer : Sonia Guelton, université Paris Est-Créteil

Ajouter : Christophe Gibout, université du Littoral

Section 25 :

Ajouter : Elisabeth Bouscaren, CNRS Orsay

Section 26 :

Supprimer : Serge Gratton, INP Toulouse

Ajouter :

Boris Andreianov, université de Tours

Jean-Michel Loubes, université Toulouse 3 Paul Sabatier

Jean-Baptiste Gouéré, université de Tours

Section 31 :

Supprimer : Thierry Pigot, université de Pau et des Pays de l'Adour

Ajouter :

Corinne Reys-Boudon, université de Strasbourg

Rénal Backov, université de Bordeaux

Section 35 :

Supprimer : Patrick Baud, université de Strasbourg

Section 60 :

Supprimer : Denis Mazuyer, université Ecole Centrale Lyon

Section 64 :

Supprimer : Laurence Le Moyec, université d'Evry Val d'Essonne

Ajouter : Christian Lefebvre D'Hellencourt, université de La Réunion

Section 65 :

Ajouter :

Cécile Fairhead, université Paris-Sud

Carole Kretz, université Lyon 1

Section 66 :

Supprimer :

Marie-Pierre Dehouck, université d'Artois

Isabelle Niot, université de Bourgogne

Section 71 :

Ajouter : Franck Bousquet, université Toulouse 3 Paul Sabatier.

Article 3 - L'annexe IV du même arrêté relative à la nomination des membres suppléants du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 11 :

Ajouter :

Anne Battesti, université Paris Ouest-Nanterre

Anne-Pascale Bruneau-Rumsey, université Paris Ouest-Nanterre

Liliane Campos, université Paris 3 Sorbonne nouvelle

Stéphane Gresset, université Paris 7 Denis Diderot

Abigaïl Lang, université Paris 7 Denis Diderot

Section 30 :

Ajouter :

Albane Douillet, université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Section 31 :

Ajouter : Céline Picard, université du Havre

Section 33 :

Ajouter : Zehoua Hamouche-Hadjem, Cnam Paris

Section 65 :

Ajouter : Ludivine Walter, université Lyon1

Section 66 :

Ajouter : Françoise Rochange, université Toulouse3 Paul Sabatier

Section 67 :

Ajouter : Aurélie Coulon, Muséum National d'Histoire Naturelle

Section 68 :

Ajouter : Isabelle Mussio, université de Caen Normandie

Section 69 :

Ajouter : Carine Becamel, université de Montpellier.

Article 4 - Les annexes prévues aux articles 1, 2 et 3 du présent arrêté sont publiées sur le site Galaxie du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 5 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 11 mai 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Mouvement du personnel

Nomination

École nationale supérieure de chimie de Lille

NOR : MENS1600347A
arrêté du 9-5-2016
MENESR - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 9 mai 2016, Rose Noëlle Vannier, professeure des universités, est nommée directrice de l'École nationale supérieure de chimie de Lille, à compter du 1er septembre 2016.

Mouvement du personnel

Nomination

Conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques

NOR : MENR1600349A

arrêté du 10-5-2016

MENESR - DGRI - SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la ministre des affaires sociales et de la santé en date du 10 mai 2016, est nommé, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, membre du conseil scientifique de l'Institut national d'études démographiques, en qualité de représentant d'organismes de recherche ou d'études :

- Patrick Aubert, en remplacement de Magda Tomasini, appelée à d'autres fonctions.